

Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 11 mars 2025
Espace Péchène, Miavoye

8^{ème} séance.

Présents : voir liste **en annexe 1**

1. Accueil

L'ordre du jour de la réunion est projeté :

1. Accueil
2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (15/04/2024)
3. Passage au Pôle Aménagement du Territoire du PCDR le 18/10/2024
4. Projet Voies lentes et vertes (1^{er} PCDR), état d'avancement
5. Projet Maison de Village de Falaën (1^{er} PCDR), état d'avancement
6. Recomposition de CLDR suite aux élections communales, explications
7. Présentation de la « Soirée Citoyenne » du 27 mai 2025
8. Appel à projets BiodiverCité 2025
9. Divers.

2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (15/04/24)

Le compte-rendu de la réunion du 15/04/2024 est approuvé, sans remarques.

3. Passage au Pôle Aménagement du Territoire du PCDR le 18/10/2024

Michaël Latour présente les étapes administratives franchies par le PCDR depuis la dernière réunion de la CLDR, à savoir :

- 15 avril 2024 : approbation du PCDR par la CLDR
- 27 mai 2024 : dépôt de la version finale par l'auteur de PCDR
- 30 mai 2024 : sollicitation de l'avis de conformité auprès du SPW-DGO3
- 20 juin 2024 : réception de l'avis de conformité
- 11 juillet 2024 : approbation du PCDR par le Conseil Communal
- Fin juillet 2024 : fixation de la date de passage en PAT
- 18 octobre 2024 : passage en PAT.

Cet agenda montre la proactivité de la Commune.

Le point positif est que l'avis du PAT est favorable. Celle-ci relève dans son avis un diagnostic complet et un processus participatif de bonne qualité ... Elle déplore des objectifs un peu trop généraux et s'interroge sur le budget élevé de la 1^{ère} demande de convention DR que la Commune compte solliciter et demande qu'il soit réévalué et revu à la baisse.

Un point plus négatif est le fait que la Commune est toujours en attente (comme 17 autres communes !) de l'approbation de son PCDR par Gouvernement wallon et des directives ministérielles en matière de Développement rural (DR). Tant que cette approbation n'a pas eu lieu, la Commune ne peut pas solliciter sa 1^{ère} demande de convention DR.

Depuis les élections régionales, la nouvelle Ministre en charge du DR est Madame Anne-Catherine Dalcq. M. Bastin l'a approchée pour lui faire part de son questionnement en la matière. La Ministre lui a répondu avoir dépensé jusqu'ici beaucoup d'énergie pour sa compétence en matière d'Agriculture. Concernant le Développement rural, elle annonce des nouvelles en mars ou avril. Elle a dit qu'elle signerait les PCDR et d'autres choses en matière de ruralité mais qu'elle doit d'abord examiner ces dossiers et voir s'il y a bien les moyens financiers. En attendant, tout est « gelé ». On sait déjà que le budget global annuel du DR est passé de 14 à 9,9 millions d'€.

Monsieur Bastin ajoute que le Ministre Desquesnes a annoncé qu'il ferait des appels à projets pour les communes rurales, afin de compenser un peu ...

Un participant demande s'il y a un risque qu'elle enlève certains choses du dossier d'Onhaye.

Michaël Latour explique le système actuel qui consiste à solliciter successivement 2 conventions DR pour un même projet : une 1^{ère} convention appelée convention-faisabilité, qui accorde un montant de 20.000 € pour une phase étude et une 2^{ème} convention appelée convention-réalisation qui accorde un montant (nettement plus élevé) pour les travaux.

La CLDR sera tenue au courant dès l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon et l'information sera relayée sur le site web consacré au PCDR.

4. Projet Voies lentes et vertes (1^{er} PCDR), état d'avancement

Michaël Latour présente l'état d'avancement de ce projet, à savoir :

- 23 février 2024 : approbation du subside « DAFOR »
- 30 mai 2024 : attribution du marché
- 1^{er} novembre 2024 : promesse ferme du « Développement Rural »
- 14 avril 2025 : début des travaux.

Au niveau du financement :

Part DR : 895 392€

Part DAFOR : 163 132€

Montant total des travaux : 1 562 212€.

Un participant s'étonne de la présence de bi-bande sur une partie du tronçon 5A (chez Lilie). Cette information vient d'une première rencontre de l'entrepreneur avec les agriculteurs pour les dates de chantiers. Ce bi-bande ne serait pas nécessaire selon certains membres.

Les membres du collège présents s'interrogent effectivement sur l'utilité et la réalité d'un bi-bande à cet endroit.

- ⇒ La Commune va vérifier et le Collège va en discuter ce jeudi. Il faudra l'accord de tout le monde si on veut changer les choses à ce stade et il se peut que l'entrepreneur demande un dédommagement.

5. Projet Maison de Village de Falaën (1^{er} PCDR), état d'avancement

Myriam Bachy présente l'état d'avancement de ce projet, à savoir :

- 13 mai 2024 : attribution du marché
- 31 juillet 2024 : promesse ferme du « Développement Rural »
- 28 octobre 2024 : début des travaux.

Au niveau du financement :

Part DR : 656 998 €

Montant total des travaux : 1 171 904€.

Le chantier est donc en cours, comme en témoignent plusieurs photos projetées.



6. Recomposition de la CLDR suites aux élections communales, explications

Myriam Bachy explique que suite aux élections communales d'octobre dernier, la composition de la CLDR doit être remaniée (notamment le ¼ communal composé d'élus).

Concernant la composante citoyenne : chaque membre sera interrogé par le Président pour voir sa volonté de poursuivre ou pas. Par ailleurs, un appel à candidature va être lancé, notamment lors de la « Soirée Citoyenne » du 27 mai (voir point suivant), ceci afin d'étoffer la CLDR au niveau de sa représentation citoyenne.

Michaël Latour précise que la Commune n'a pas voulu modifier sa CLDR pendant le processus d'élaboration du PCDR mais que maintenant c'est le bon moment, vu que le PCDR est élaboré et vu que les élections communales nécessitent d'actualiser le ¼ communal.

7. Présentation de la « Soirée Citoyenne » du 27 mai 2025

Michaël Latour explique que l'administration communale et la Fondation Rurale de Wallonie organiseront une grande soirée citoyenne le mardi 27 mai à 19h30 à la Salle Su l'Wez de Gérin.

Cette réunion sera l'occasion de présenter aux walhérois les différentes commissions/démarches communales dans lesquelles les citoyens peuvent s'impliquer (CLDR, CCATM, POLLEC et CCCA) et leurs actions concrètes.

Les personnes intéressées et souhaitant s'engager dans l'une ou l'autre commission pourront poser leur candidature (date butoir : 15.06.2025) pour intégrer ces structures et aider la commune et ses élus à répondre au mieux aux préoccupations des habitants.

L'information fait l'objet d'un encart dans le bulletin communal de mars (qui vient d'être distribué), une annonce sera publiée sur le site web communal et par d'autres biais. Il est demandé aussi de faire fonctionner le « bouche à oreille ».

Michaël Latour signale que la FRW aura besoin d'un membre de la CLDR pour accompagner la table des candidatures et d'un membre pour aider au bar pour le service 'drink'.

⇒ Monsieur Bastin demande à pouvoir vérifier les adresses mails relatifs aux envois à ce sujet, afin de s'assurer qu'il n'y a pas des personnes décédées ...

8. Appel à projets BiodiverCité 2025

Michaël Latour signale qu'à ce jour les communes n'ont reçu aucune nouvelle d'une édition BiodiverCité 2025. Là aussi elles sont en attente des directives/décisions de la Ministre Dalcq. La BiodiverCité semble encore plus touchée par les restrictions budgétaires que le Développement rural. Il faut craindre qu'il n'y ait pas d'appel à projet cette année.

Cela ne remet pas en cause la réalisation des actions prévues dans le cadre de l'appel 2024.

9. Divers

Myriam Bachy informe la CLDR de la sortie d'une nouvelle publication FRW. Elle est présentée ci-dessous, ainsi que les moyens pour se la procurer. Un exemplaire de cette publication circule dans l'assemblée. Un participant propose à la FRW d'en apporter quelques exemplaires lors de la soirée citoyenne du 27 mai.



LE PATRIMOINE CIVIL PUBLIC
EN MILIEU RURAL
DES LIEUX D'UTILITÉ PUBLIQUE À FAIRE REVIVRE

**LE PATRIMOINE CIVIL PUBLIC EN MILIEU RURAL.
Des lieux d'utilité publique à faire revivre.**

Une nouvelle publication de la Fondation Rurale de Wallonie.

Vous voulez connaître l'origine des maisons communales, écoles, gares, maisons du peuple, gendarmeries, palais de justice et justices de paix qui jalonnent vos villages et petits bourgs ? La question de leur avenir vous intéresse ?

Précédées de quelques données historiques, **20 recommandations** vous sont proposées. Elles démontrent qu'il est possible de revitaliser vos villages et renforcer l'attractivité des territoires ruraux grâce à la réaffectation de ces bâtiments.

N'hésitez pas à en feuilleter quelques pages via notre site territoires.frw.be et commandez-là en nous envoyant un mail à l'adresse gestion@frw.be.

La publication est gratuite, seuls les frais de port vous seront demandés.

Myriam Bachy rappelle aux participants l'invitation faite par la Commune à la CLDR d'assister à la visite de l'unité de biométhanisation de Gesves.

Les inscriptions doivent se faire avant le 13 mars auprès de Madame Maria Zemmouri (coordinatrice POLLEC) au 082 39 50 01 ou sur pollec@onhaye.be.



Participez à la visite de l'unité de biométhanisation de Gesves

Dans un contexte de transition énergétique et de gestion durable des déchets, la commune d'Onhaye a le plaisir de vous inviter à une visite guidée de la plateforme de biométhanisation de Gesves. Cette visite est une occasion unique de découvrir cette technique de valorisation des déchets organiques, rencontrer des experts et bénéficier de retours d'expérience concrets.



Le site consacré au PCDR d'Onhaye est mis à jour régulièrement :
<https://www.onhayedeveloppementrural.info/>

Monsieur Bastin, Député-Bourgmestre d'Onhaye, Président de la CLDR, remercie vivement les participants.

*Toute remarque relative à ce compte-rendu est à communiquer dans les 8 jours à la FRW
(adresse mail ci-dessous)*

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



071/660.190.
m.latour@frw.be

Annexe 1 : liste des présences

***Commission Locale de Développement Rural du 11.03.2025
Espace Péchène, Miavoye***

Liste des participants :

	Nom	Prénom	Présent / Absent / Excusé	Adresse e-mail
1	Berghmans	Pauline	Absente	paulineberghmans@yahoo.fr
2	Berthe	Lucie	Absente	lucie.berthe91@gmail.com
3	Bourguignon	Geoffrey	Absent	geoffreybourguignon@hotmail.com
4	Crépin	Philippe	Absent	pcrepin@awegroupe.be
5	de Beaufort	Henri	Présent	henri.debeaufort@skynet.be
6	Delhalle	Vincent	Absent	VNAE.delhalle@gmail.com
7	Dessambre	Bruno	Présent	bruno.dessambre@gmail.com
8	Dumont	Vanessa	Excusée	van_dumont@yahoo.fr
9	Elleboudt	Jean	Absent	elleboudtjean@gmail.com
10	Frerotte	Colette	Absente	colette.frerotte@yahoo.fr

11	Hauchecorne	Koen	Absent	koen.hauchecorne@proximus.be
12	Laloux	Léon	Présent	leon.laloux@skynet.be
13	Leonard	Julie	Excusée	leonaju@skynet.be
14	Magnabosco	Pierre	Présent	gelai.magnabosco@gmail.com
15	Mathieu	Guy	Excusé	guy.mathieu@skynet.be
16	Papart	Frédéric	Présent	fredericpapart@skynet.be
17	Posty	Jean-Charles	Absent	jeancharlesposty1879london@gmail.com
18	Ridelle	Jacques	Présent	jacques.ridelle@gmail.com
19	Rosier	Antoine	Présent	antoine.rosier@hotmail.com
20	Scohy	Pierre	Présent	pscohy@hotmail.com
21	Vieuxtemps	Didier	Absent	vieuxtemps.didier@gmail.com
22	Willain	Michel	Absent	michel.willain@hotmail.com
23	BASTIN	Christophe	Présent	bourgmestre@onhay.be
24	SCOHY	Isabelle	Absente	scohy.isa@gmail.com
25	GERARD	Arnaud	Présent	gerardarnaud1975@gmail.com
26	de GIEY	Werner	Absent	degieywerner@gmail.com
27	BOUCHAT	Dimitri	Excusé	architecte.bouchat@skynet.be
28	BARREAU	Julien	Absent	Julien.barreau2@gmail.com

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Myriam BACHY & Michaël LATOUR

Pour le Collège communal : Nathalie LEKEUX et Juliette BESOHE